



Revue Intelligence Stratégique
Journal des publications scientifiques

Volume 4, numéro 8

Janvier-Mars 2021

p-ISSN : 3006-547X ; e-ISSN : 3006-5488

<https://doi.org/10.62912/>

**PAUVRETE ET CROISSANCE ECONOMIQUE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO : ANALYSE DES INDICATEURS SOCIOECONOMIQUE DE 2002 A
2012**

**Mitterrand MUYENSI MBULU, Hugor KILIOB ATANDELE et Brunel
NZASELE**

Tous Assistants de premier mandat à l'Université Pédagogique Nationale (UPN), attachés au
Département des Sciences Politiques et Administratives et Centre de Recherche Interdisciplinaire de
l'Université Pédagogique Nationale (CRIDUPN) à Kinshasa-RDC

RESUME

Cette analyse socioéconomique, amplement délimitée en temps et en espace, établit un parallélisme entre deux variables notamment : la pauvreté (dépendante) et la croissance économique (indépendante). Ces deux variables appliquées en République Démocratique du Congo démontrent que la croissance économique évoquée durant la période d'études n'a pas produit de retombées directes sur le vécu de la population, par ricochet, la réduction de la pauvreté. Ainsi, il est préconisé de privilégier des secteurs prometteurs afin de lutter efficacement contre la pauvreté et promouvoir la croissance économique.

Mots-clés : pauvreté, croissance économique, RDC.

SUMMARY

This socioeconomic analysis, although limited in time and space, shows the relationship between two variables in particular: poverty (dependent) and economic growth (independent). These two variables brought back to the context of the Democratic Republic of Congo attest that the economic growth observed during the study period did not produce direct repercussions on the daily life of the population, and therefore, the reduction of poverty. Thus, it is desirable to prioritize promising sectors in order to fight vigorously against poverty and promote economic growth.

Keywords : poverty, economic growth, DRC.

INTRODUCTION

Les études sur la pauvreté en République Démocratique du Congo sont pratiquement rares ainsi que les données statistiques en termes de quantité et qualité sont très introuvables à cause de l'absence des éléments disponibles qui peuvent appuyer la recherche, tels que le niveau de vie des ménages, le recensement de la population, les données sur le revenu de chaque population. A cela s'ajoute l'intérêt qu'éprouvent les différents chercheurs dans ce domaine d'études.

Cette recherche se veut une illustration de l'état, de la situation et du niveau de la pauvreté, ainsi que son corollaire la croissance économique en République Démocratique du Congo. D'aucun ignore que La République Démocratique du Congo est un pays en conflits. Cette situation impacte profondément l'Etat déchire le tissu social et économique dont les effets désastreux sur les populations et les infrastructures pèsent fortement sur sa relance économique et sociale.

Pourtant, le pays est doté de richesses naturelles importantes notamment le pétrole et les minerais, mais affiche des taux de croissance du PIB relativement bas, avec une moyenne annuelle de 3% durant la période de 2001-2005. Le classement de la République Démocratique du Congo selon l'IDH montre le retard énorme dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), notamment : la réduction de moitié de la pauvreté extrême, l'accès à l'eau, l'assainissement et la réduction de la mortalité infantile.

Grâce à la paix mitigée retrouvée et la mise en route de ce programme de réformes et de redressement économique, la RDC s'est engagé rapidement à l'initiative des pays pauvres très endettés (I-PPTE) en 2003 et le point d'achèvement a été atteint en juillet 2010. Cette atteinte a permis à la RDC de bénéficier d'une annulation substantielle de sa dette extérieure de 12,3 milliards de dollars US, créant ainsi des marges budgétaires supplémentaires pour financer ses dépenses pro-pauvres.

La répartition spatiale de la pauvreté sur ce territoire de la République Démocratique du Congo constitue un exercice fort difficile, d'une part, à cause de la complexité d'approcher ce phénomène dans un pays si vaste et peuplé comme la RDC, mais aussi, pour d'autres raisons évidentes telles que l'insuffisance des données statistiques ; la rareté des études sur la pauvreté pour ce pays ; et la spécificité de la RDC considérée comme un pays fragile et post-conflit.

A ce titre, il est important de signaler l'importance du rapport réalisé par la Banque Mondiale dans le cadre de Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR 2006) et dont les résultats obtenus ont été d'un apport important dans l'élaboration de notre étude.

I. ANALYSE DE LA SITUATION DE LA PAUVRETE PROPREMENT DITE

La République Démocratique du Congo est un vaste pays au cœur de l'Afrique centrale. La population est estimée à 55,3 millions de personnes en 2005, et un taux de croissance annuel moyen de 3,7%. La distribution par âge de la population présente les caractéristiques classiques des pays en développement, avec une prépondérance massive des jeunes. L'âge moyen est de 23 ans, la moitié de la population a moins de 17 ans et les personnes âgées de 60 ans et plus représentent près de 4% de la population totale. Globalement, les femmes sont légèrement majoritaires par rapport aux hommes.

La taille moyenne des ménages est de 5,4 personnes, et moins d'un ménage sur cinq est dirigé par une femme, principalement parmi les ménages constitués d'une seule personne et les ménages monoparentaux. L'agglomération de Kinshasa est la quatrième province la plus peuplée du pays, 70% des Congolais vivent en milieu rural et 30% en zone urbaine.

Dans l'ensemble, 20% des individus âgés de 15 ans et plus n'ont jamais fréquenté l'école primaire. La situation est variable selon que l'on vit en milieu urbain ou en milieu rural, les habitants du milieu urbain, et en particulier de la ville de Kinshasa bénéficient davantage d'infrastructures scolaires, sanitaires, d'accès à l'emploi et aux services publics, plus que ceux

du milieu rural. Ainsi, environ 90% des personnes sont instruites dans le milieu urbain contre moins de 72% pour le milieu rural.

Comme dans plusieurs pays d'Afrique sub-saharienne, l'extension rapide de la pauvreté est le phénomène qui a sans aucun doute, le plus marqué la société et l'économie congolaise au cours des décennies. La situation actuelle est toujours caractérisée par une pauvreté accrue. La RDC est l'un des pays les plus frappés par l'insécurité alimentaire. Elle a touché environ 64% de sa population en 2001. En 2002, le nombre de personnes en insécurité alimentaire avait augmenté, passant de 64% à 73% de la population.

Le Rapport National de suivi de progrès des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) pour la RDC, publié en 2004, qualifie d'in vraisemblable la réduction de moitié, de la pauvreté extrême et de la faim d'ici 2015 tel que visé par les OMD. Le Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCRCP), publié en juillet 2006 en finalisation du Document Intérimaire de Réduction de la pauvreté publié en mars 2002, souligne que la proportion de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté était de 80% en 2001 et 70,68% en 2005 et que l'incidence de la pauvreté est plus élevée en milieu rural (77%) qu'en milieu urbain (59%). Le DSCRCP souligne aussi l'existence, en RDC, de fortes injustices distributives entre les groupes socio-économiques, des discriminations et exclusions quasi endémiques ; comme pour les indices de pauvreté, l'inégalité est marquée par des disparités considérables.

Pour remédier au problème de pauvreté et des inégalités socio-économiques, la majorité des pays d'Afrique subsaharienne se sont engagés dans la mise en œuvre des Stratégies de Lutte contre la Pauvreté, le plus souvent à travers des Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) appuyés par la communauté internationale. Ces pays ont, par ailleurs, souscrit à des engagements au titre des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Afin de répondre à cet état de fait, le Document de Stratégie de la Croissance et de Réduction de Pauvreté de la RDC, préconise des réformes Socio-économiques et fiscales susceptible de diminuer l'incidence de la pauvreté et des inégalités socio-économiques.

Cette nouvelle orientation de la politique Socio-économique vise à attaquer la pauvreté là où elle est principalement localisée (milieu rural), en augmentant les revenus des pauvres principalement dans les milieux ruraux. La stratégie se fonde sur une croissance économique moyenne d'au moins 7% sur la période de 2005-2008, sinon d'au moins de 8% sur la période 2008-2010 (avec un accent sur le secteur rural) et réduire ainsi l'incidence de la pauvreté à 50% d'ici à 2015 et à 25% d'ici à 2025. Elle se repose sur cinq piliers qui impliquent de stabiliser le cadre macro-économique, de libéraliser l'économie, de réhabiliter les infrastructures, de relancer les secteurs productifs et de permettre l'allocation de la plus grande partie des ressources publiques mobilisées au secteur rural où plus de 75% des populations sont pauvres.

Le pilotage des DSCR et le suivi des OMD rencontrent cependant, dans de nombreux domaines, des difficultés liées à des insuffisances méthodologiques, d'organisation et du manque de capacités des systèmes d'information et d'analyse.

Selon AFRISAT, la République Démocratique du Congo, comme ses consœurs de la sous-région des Grands Lacs (Rwanda et le Burundi), est classée parmi les pays ne possédant pas un système fiable d'information, d'analyse et d'évaluation des programmes de réduction de la pauvreté. Dans ce pays de 2 345 000 km², tout semble à reconstruire, y compris les statistiques et les indicateurs fiables permettant de mettre à jour l'ampleur de la pauvreté et les résultats des stratégies mises en œuvre.

Cette faiblesse du manque de capacités des systèmes d'information et d'analyse ne permet pas une vue claire de l'aboutissement ou des résultats des réformes amorcées dans le cadre de cette nouvelle politique de développement. Il est clair que le choix ex-ante de telles ou telles mesures ou de leur combinaison n'est pas trivial et la mise au point d'un système

d'analyse et évaluation à l'aide des modèles, pour l'étude de différents scénarios peuvent représenter une aide à leur définition. L'évaluation d'une politique existante peut également s'appuyer sur l'utilisation de modèles afin d'estimer des impacts indirects difficilement mesurables dans la réalité.

Le processus de mondialisation et l'intégration croissante des économies ont des effets variables selon les pays et les régions en termes de pauvreté et d'inégalité, qui sont encore assez mal appréhendés en RDC. Il devient alors important de questionner, à l'aide des modèles économiques, la soutenabilité de ce processus de développement, à la fois mondialisé et régionalisé ainsi que les modalités d'insertion de l'économie congolaise dans l'économie mondiale, en se basant sur la mise en œuvre des nouvelles réformes économiques préconisées par le DSCR.

II. DIFFERENTS ASPECTS DE LA PAUVRETE

Sur le plan conceptuel, un consensus s'est dégagé, depuis quelques années, à ce que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel. Certains indicateurs sociaux apportent une information qui n'est pas reflétée par l'approche monétaire d'évaluation de la pauvreté. Au sein de cette approche unidimensionnelle, le revenu (ou la dépense) est supposé représenter un bon indicateur du niveau de vie. Toutefois, cette approche monétaire paraît incapable de capturer les différents aspects de la vie humaine.¹

La diversification des formes de pauvreté (la malnutrition, les conditions de logements indécents, la situation d'insécurité et le manque de liberté, l'absence d'une éducation inclusive, le niveau des ménages, etc.) montre que les aspects sociaux doivent être pris en considération conjointement avec les aspects économiques. En tant que phénomène multidimensionnel, la pauvreté se manifeste principalement sous trois formes.²

¹ RAVALLION M., *Poverty Comparison*, Harwood Academics Publishers, 1994, p. 34.

² ASSELIN L. M et DAUPHIN A., « Mesure de la pauvreté : un cadre conceptuel », Centre Canadien d'Etude et Coopération Internationale, Québec, octobre 2000.

La pauvreté monétaire représente le niveau de pauvreté par rapport au revenu ou aux dépenses de consommation des ménages. Ce concept de pauvreté est tiré principalement de la théorie micro-économique moderne (théorie du consommateur) où les individus maximisent leur bien-être.

L'approche de pauvreté monétaire est quantifiable sur la base des enquêtes de consommation des ménages ou d'autres sources d'information. Par contre, les deux autres formes de pauvreté requièrent des données supplémentaires sur l'éducation, la santé, l'accès aux services publics, en plus des éléments qualitatifs additionnels sur la perception de la population pour ce phénomène. Les enquêtes par sondage et les enquêtes d'opinion sont les sources d'information les plus adaptées pour ce type d'approche.³

La pauvreté des conditions de vie évalue le niveau de pauvreté relatif à l'accès aux services de base tels que l'éducation, la santé, l'eau potable, l'assainissement. Ces biens sont qualifiés de biens de base, car leur satisfaction est considérée comme un préalable à la qualité de la vie humaine.

A cet effet, de grandes divergences sont constatées en ce qui concerne ces biens de base sur leurs natures et les quantités minimales. On note que l'approche traditionnelle de besoins de base considérait que les commodités de base comprenaient : la nourriture, l'eau potable, des aménagements sanitaires, le logement, la santé, l'éducation de base et l'accès aux services de transport publics.

Et enfin, nous avons la pauvreté des potentialités. Cette école ne fait référence ni à l'utilité ni à la satisfaction des besoins de base, mais aux capacités humaines. Elle est la plus récente des approches de la pauvreté, dont le principal leader est Amartya Sen. Elle consiste aussi à analyser l'environnement et le cadre de vie des ménages ainsi que la perception et les sentiments des personnes.⁴

³ HOURIEZ J.M. et LEGRIS B., « L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultat », Economie et Statistiques 308-309 et 310, (8/9/10) INSEE, France .1997

⁴ SEN A., « Commodities and Capability », Amsterdam : North Holland , 1985 in Annual World Bank , Conference on Development Economics , 1995

III. CROISSANCE ECONOMIQUE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

La République Démocratique du Congo est un pays riche en ressources naturelles. Malgré l'importance de ses ressources naturelles et sa position géostratégique propices aux gains de l'intégration régionale, elle n'a pas encore réussi à mettre en œuvre une dynamique de développement lui permettant de réaliser les transformations décisives et durables des conditions de vie de sa population et de son économie. L'étendue de ses richesses contraste en effet avec l'ampleur de la pauvreté et le faible niveau de développement humain de sa population. Dans le Rapport mondial de développement humain 2016, la RDC est positionnée à la 176^{ème} place sur 188 pays classés, avec un indice de développement humain (IDH) de 0,435.

Ce niveau, bien qu'en progression depuis près de 15 ans, reste néanmoins très en deçà de la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne (0,523) et des pays à développement humain faible (0,497). Son indice de la pauvreté multidimensionnel (IPM), qui mesure l'intensité des privations des ménages dans les domaines de la santé reproductive, de l'éducation et du statut économique, demeure élevé (50,8%), par rapport à la moyenne des pays subsahariens. L'incidence de la pauvreté monétaire (63%) se situe aussi à un niveau supérieur à la moyenne sous régionale (44%). Aussi, même si les taux brut et net de scolarisation dans le primaire affichent de bonnes progressions respectivement de 107% et 83,1%, le taux d'achèvement du primaire n'excède guère les 20%. Par ailleurs, le taux de mortalité infantile reste très élevé à 74,5 pour 1000 naissances.

Trop dépendante du secteur minier et faiblement diversifiée, l'économie congolaise n'a pas été suffisamment résiliente pour résister dès fin 2015 à la chute brutale des cours mondiaux de ses principaux produits d'exportation et à la volatilité du climat politique. Aussi, son taux de croissance du PIB réel s'est-il brutalement contracté en 2016, passant de 6,9% en 2015 à 2,4% à fin 2016. Ce ralentissement de l'activité économique et ce recul des exportations ont fragilisé la situation financière du trésor, dans un contexte de faible mobilisation des recettes et de rigidité des dépenses.

Les effets décalés de ce choc des prix de matière première et les incertitudes politiques persistantes continuent d'impacter très négativement l'économie en 2017. Pour préserver la stabilité macroéconomique, nécessaire à la croissance et à l'investissement, le Gouvernement a opéré un important ajustement budgétaire en 2017 en réduisant ses dépenses globales de 20% comparé à 2016.

Les perspectives à court terme montrent cependant que le taux de croissance pourrait s'établir à 4,9% en 2017 et à 5,2% en 2018, en dépit de fortes contre-performances macroéconomiques enregistrées au 1^{er} trimestre 2017.

IV. CROISSANCE ECONOMIQUE ET REDUCTION DE LA PAUVRETE EN RDC

La problématique de la croissance économique en République Démocratique du Congo est traitée d'une manière où d'une autre selon les chercheurs en dépit de leur domaine de formation et selon les années, époques, etc. Cela est dû à son influence réelle sur le changement et mouvement socio-économique du pays.

Chaque chercheur utilise des indices selon son domaine de recherche, ainsi que l'environnement et le type de population qu'il étudie. Parmi ces indices, nous pouvons citer sans entrer dans les détails : le Produit Intérieur Brut (PIB), le taux d'accroissement démographique, la corruption, le chômage, pour ne citer que ceux-là. Ce sont des indices simples et naturelles qui nous donne un éclaircissement dans l'étude liée à la croissance économique suite à leur impact quant à ce.

Une faible production expliquée par une faible consommation causée par une pauvreté monétaire générale est la justification ou le nœud du blocage du développement. Or, l'augmentation du revenu accroît la consommation interne, ce qui suscite un effet d'entraînement au niveau de la production. C'est ce qui justifie la pérennité de problèmes et difficultés que rencontrent les Congolais.

En effet, de nos jours, le vécu quotidien du Congolais montre que manger, se soigner, s'habiller, se déplacer, se loger, s'instruire, travailler ... deviennent un casse-tête. Une préoccupation majeure pour la population. Si au départ cette dégradation de niveau de vie est apparue comme une conséquence légitime de grandes crises qui ont frappé l'économie mondiale, sa durabilité revêt désormais un caractère particulier et propre à l'organisation du pouvoir politique et économique en République Démocratique du Congo.

C'est dans cette optique que le gouvernement de la République Démocratique du Congo a depuis 2001 entrepris quelques efforts dans certains domaines tels que la restauration de la paix, le processus de réunification du pays, l'instauration des acquis démocratiques. Mais sur le plan économique, il a fallu un assainissement du secteur ainsi qu'une relance économique de grande échelle et un assainissement profond du climat des affaires et de mise en œuvre de grands projets dans différents secteurs par l'accroissement de l'offre des services sociaux de base : éducation, santé, accès à l'eau potable et à l'électricité et l'amélioration des conditions de vie pour permettre au peuple congolais de sortir de la crise qui sévit au pays.

Avec l'atteinte du point d'achèvement en 2010, ainsi que la liquidation de la dette, le pays devrait faire renverser la tendance de vie socioéconomique et faire naître l'espoir au sein de la population congolaise meurtrie par la pauvreté et victime des conditions de vie sociale et économique précaire.

Les économies des ressources propres ainsi dégagées devraient être essentiellement affectées aux secteurs porteurs de croissance économique et générateurs d'emplois et de revenus ainsi qu'aux projets ayant un impact durable sur l'amélioration des conditions de vie des populations. La santé, l'éducation, le logement, le transport de masse ainsi que les infrastructures devraient être les principaux bénéficiaires.

En guise d'illustration, de 2002 à 2009, la RDC a réalisé une croissance moyenne de 5.6 % et celle-ci a été tirée par les industries extractives, le commerce de gros et de détail, les télécommunications. La

croissance s'est ralentie en 2006 en raison entre autres, du relâchement des politiques macroéconomiques. Une croissance de 10.2% était prévue en 2008, mais l'année s'est achevée avec un taux ne dépassant pas 6.2 % à cause des effets de la crise économique-financière mondiale qui s'est amplifiée avec la résurgence de la guerre à l'Est du pays, laquelle a entraîné une crise humanitaire grave avec le déplacement d'au moins 250 000 personnes.

En 2009, le cadre macroéconomique s'est sensiblement détérioré, le taux d'inflation a franchi la barre de 50% et le taux de croissance est tombé à 2.7 % alors que le taux de croissance démographique était de 3%. Ce repli de la croissance a entraîné une forte réduction d'emplois (surtout dans le secteur minier) et des mises en congé technique dans plusieurs entreprises.⁵

Nonobstant le retour de la croissance et l'amélioration des fondamentaux de l'économie durant la décennie 2000-2010, la RDC reste marquée par une pauvreté de masse et de grandes disparités de niveaux de revenu entre milieux urbain et rural. Cette pauvreté s'explique entre autres par le chômage qui frappe surtout les jeunes, par la faiblesse ou le non-paiement des salaires et par l'atrophie de l'ensemble des sources de revenus. La situation sanitaire est préoccupante : l'espérance de vie à la naissance est très faible (45 ans), les hôpitaux sont souvent dépourvus des équipements indispensables et des médicaments nécessaires pour les soins élémentaires.

En conséquence, de plus en plus des malades recourent à l'automédication ou à la médecine traditionnelle. La sécurité alimentaire n'est pas garantie et la malnutrition sévit, plus particulièrement dans les provinces touchées par la guerre. De nombreux enfants à l'âge scolaire ne sont pas scolarisés et les discriminations en défaveur des filles persistent surtout en milieu rural. L'enseignement est intégralement à charge des parents dont les revenus se sont fortement amenuisés. L'accès aux autres services publics tels que l'eau potable, l'électricité, l'assainissement, le transport est en constante régression. L'accès au logement est lui-même de plus en plus précaire surtout dans les centres urbains à cause d'une offre d'hébergement insuffisante en

⁵ Ministère du Plan, UNICEF, INSS, Rapport final sur les conditions des femmes et des enfants, Rapport MICS, Kinshasa, Mars 2011.

quantité et qualité des logements accessibles aux catégories défavorisées de la population.⁶

Malgré toutes ces données présentées, l'importance de ses ressources naturelles et sa position géostratégique propices aux gains de l'intégration régionale, la République Démocratique du Congo n'a pas encore réussi à mettre en œuvre une dynamique de développement lui permettant de réaliser les transformations décisives et durables des conditions de vie de sa population et de son économie. L'étendue de ses richesses contraste avec l'ampleur de la pauvreté et le faible niveau de développement humain de sa population. Dans le Rapport mondial de développement humain 2016, la RDC est positionnée à la 176^{ème} place sur 188 pays classés, avec un indice de développement humain (IDH) de 0,435.

Ce niveau, bien qu'en progression depuis près de 15 ans, reste néanmoins très en deçà de la moyenne des pays de l'Afrique subsaharienne (0,523) et des pays à développement humain faible (0,497). Son indice de la pauvreté multidimensionnel (IPM), qui mesure l'intensité des privations des ménages dans les domaines de la santé reproductive, de l'éducation et du statut économique, demeure élevé (50,8%), par rapport à la moyenne des pays subsahariens. L'incidence de la pauvreté monétaire (63%) se situe aussi à un niveau supérieur à la moyenne sous régionale (44%). Aussi, même si les taux brut et net de scolarisation dans le primaire affichent de bonnes progressions respectivement de 107% et 83,1%, le taux d'achèvement du primaire n'excède guère les 20%. Par ailleurs, le taux de mortalité infantile reste très élevé à 74,5 pour 1000 naissances.

La République Démocratique du Congo s'est engagée depuis 2002, après la signature de l'Accord de paix global et inclusif de Pretoria, dans un processus de transformation politique et économique qui a permis la mise en place progressive des institutions publiques et d'un programme de reconstruction économique soutenu par les institutions internationales (facilité élargie de crédit du Fonds Monétaire International).

⁶ BEZY F., *L'inflation dans les pays sous-développés, cas de la RDC*, Bruxelles, éd. PTF, 1968, p. 35.

Grâce à la paix retrouvée selon les études, mais la situation sécuritaire reste très précaire avec la présence des groupes armés, ainsi que la mise en route du programme de réformes et de redressement économique, la République Démocratique du Congo a atteint rapidement le point de décision de l'initiative des pays pauvres très endettés en 2003 (I-PPTE) et le point d'achèvement de l'I-PPTE en juillet 2010 comme nous l'avons indiqué ci-haut. Cela lui a permis de bénéficier d'une annulation substantielle de sa dette extérieure de 12,3 milliards de dollars US, créant ainsi des marges budgétaires supplémentaires pour financer les dépenses pro-pauvres.

Un programme quinquennal 2012-2016 ambitieux axé sur le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, et la consolidation de la croissance économique créatrice d'emplois - sous-tendu par un cadre macroéconomique stabilisé - a été mis en place après les élections de 2011. A la faveur de la mise en œuvre de ce programme de relance, et grâce à la poursuite des politiques budgétaire et monétaire prudentes, la RDC a affiché de 2011 à 2015 un taux du PIB réel moyen de plus de 7%, tirée principalement par le secteur extractif en pleine expansion et les investissements en infrastructures. Durant toute cette période, tous ses indicateurs de performance macroéconomique sont restés au vert: inflation maîtrisée à près de 1% par an, fluctuation du taux de change contenue à moins de 1,5%, réserves de change portées à près de 9 semaines d'importation et déficit budgétaire ramené à moins de 0,1% du PIB.

Par rapport à l'avenir, les perspectives à moyen et long terme de la République Démocratique du Congo dépendront de trois types de facteurs structurels étroitement liés.

Le premier a trait à l'atténuation des incertitudes politiques et à la construction des institutions républicaines et démocratiques fortes, notamment par l'organisation des élections générales crédibles en décembre 2016, la création d'un espace politique inclusif et participatif, et la promotion de la transparence, de la prévisibilité et de la redevabilité dans la gestion des finances publiques et des contrats miniers.

Le second se rapporte à la récurrence d'insécurité et des conflits dans la partie orientale du pays, qui appelle des solutions négociées à la fois au niveau politique et des communautés locales. Le troisième concerne la faible diversification économique et sa forte dépendance au secteur extractif, très vulnérable aux chocs exogènes, qui affecte à la fois la viabilité du budget de l'Etat, la stabilité de la monnaie, la position extérieure du pays et les perspectives de développement durable du pays.

Malgré l'annulation de la dette extérieure, malgré quelques efforts consentis par le gouvernement, la réalité est autre dans le vécu des Congolais. Si nous analysons quelques secteurs nous concluons que la situation économique n'est pas améliorée, la vie de Congolais ne rencontre pas à sa juste valeur les besoins naturels que nous connaissons.

Nous ne saurons pas épuiser ces points essentiels sans énumérer les secteurs sociaux qui indiquent le niveau de vie du peuple congolais. Indiquons d'emblée que les secteurs choisis sont la consommation d'eau et d'électricité, la santé, la sécurité alimentaire, l'emploi, l'habitat et le logement. La consommation d'eau et d'électricité restent deux faces jointes qui constituent une préoccupation des autorités gouvernementales. Alors que la croissance économique a été jugée appréciable, l'accession de la population congolaise à ce secteur jumeau demeure hypothétique.

Cela se justifie par des coupures intempestives du courant, des cas de vols et d'ancienneté des câbles que la Société Nationale d'Electricité ne parvient pas à remplacer. A cela s'ajoute le manque d'électrification, non seulement, dans la ville province de Kinshasa, mais aussi, et surtout sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo.

En principe, la République Démocratique devrait fournir du courant à toute la population 24/24 suite à la superficie et l'efficacité du bassin du fleuve Congo. Et procéder à la construction de micro barrages dans presque chaque province suite à la réserve d'eau que dispose le pays. Mais nous vivons un paradoxe dans ce secteur qui devrait propulser l'économie de ce pays.

En ce qui concerne l'eau, il y a une pénurie que nous ne saurons décrire suite au manque des informations fiables. La REGIDESO devrait fournir de l'eau dans presque tout le pays, mais plusieurs quartiers de la ville de Kinshasa pour ne commencer que par la capitale ne sont pas couverts par l'eau de la REGIDESO. La dégradation des tuyaux, de robinets, des outils de la REGIDESO sont désuets, surannés et inutilisables pour bien fournir de l'eau aux Congolais.

La même situation qui se présente à la SNEL se répète à la REGIDESO. Ce sont les deux secteurs qui devraient propulser le fisc de la République Démocratique du Congo. Mais hélas, nous assistons aux situations contraires à celles qui devraient être normales.

Les efforts se font certainement dans tous ces deux secteurs, surtout à la SNEL, mais elles sont à petite échelle. Il y a une multitude des problèmes dans ces deux sociétés à résoudre. En dehors de problèmes techniques et logistiques, il y a des problèmes administratifs qui bloquent et ralentissent la marche de ces entreprises. L'épicentre de problèmes administratifs est l'absence de recrutement et d'engagement à la SNEL et à la REGIDESO.

La plupart des agents de recouvrement dans ces deux entreprises sont des journaliers sans primes de risque, ni prime institutionnelle, ni salaire. Ils ne vivent que de transports suite aux recettes qu'on appelle prime de rendement. C'est pour cela qu'il commette beaucoup d'abus sur terrain dans les recouvrements qu'ils font auprès de la clientèle.

Dans le même ordre d'idée, le Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté rapporte que : « l'abondance des ressources en eau en RDC contraste même avec le faible accès à l'eau potable. Les statistiques disponibles font ressortir 22% (12% en milieu rural et 37% en milieu urbain) de la population ont accès à l'eau potable ».⁷

⁷ RDC, *Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté*, Kinshasa, Juin 2006, p. 37.

En ce qui concerne la santé, il sied de noter que de manière générale, les ménages congolais ne prévoient pas les dépenses des soins de santé dans leur budget, ce dernier étant soit quasi-inexistant soit minime, et ce, en dépit de la résurgence des maladies endémiques dont ils sont victimes. Quant à la mortalité maternelle, la même source indique qu'il survient 1289 décès sur 10000 naissances vivantes. En plus, 97% de la population congolaise est encore exposée au paludisme endémique. On estime entre 150 000 et 250 000 le nombre d'enfants de moins de 5 ans qui meurent chaque année du paludisme.

Ce secteur révèle encore une crise remarquable lorsqu'il est appréhendé sous l'optique d'utilisation des services de santé. En effet, selon le Rapport de l'Etat Santé Pauvreté (RESP) en RDC, le taux moyen d'utilisation des services de santé est environ 0,15 consultation par habitant et par an.⁸

En République démocratique du Congo, la situation alimentaire est précaire ; 16 millions de personnes soit 33% de la population sont confrontées à de sérieux déficits dans la couverture de leurs besoins alimentaires suite aux déplacements prolongés du fait de la guerre, à l'isolement, au manque de débouchés sur le marché du travail, à la rupture des voies d'approvisionnement et à l'inflation.⁹

Selon la Fondation Charles Léopold Mayer, la sécurité alimentaire suppose l'« accès à tout moment pour chaque individu à une nourriture quantitativement et qualitativement suffisante pour mener une vie saine et active ».¹⁰

En effet, trois caractéristiques principales indiquent la sécurité alimentaire. Il s'agit premièrement de la disponibilité des approvisionnements qui évoque la notion de marché. Elle consiste à trouver sur le marché et

⁸ Coalition Nationale RAPDA-RDC, Rapport d'état des lieux de la République Démocratique du Congo sur le droit à l'alimentation, 2010.

⁹ KANUNA K., « L'analyse de la situation de la sécurité alimentaire dans la commune de Kisenso : Bilan et perspectives », Mémoire de Fin d'études, Facultés Catholiques de Kinshasa, 2008-2009, p. 8.

¹⁰ FAO, *L'insécurité alimentaire dans le monde*, p. 51.

facilement ce dont on a besoin. Et, c'est de trois manières¹¹ qu'elle se réalise :

- par la production alimentaire domestique constituée de l'ensemble des produits comestibles contenant des éléments nutritifs ;
- par les importations commerciales déterminées par un excédent de besoins et de la consommation alimentaire nationale sur la production domestique. Ainsi, la capacité de stockage permet de ne pas galvauder les ressources disponibles ;
- par l'aide alimentaire requise à un pays à déficit alimentaire. Elle peut prendre la forme d'une aide d'urgence ou d'une aide à caractère permanent et structurel.

Et en second lieu, il y a l'accès aux denrées alimentaires. Il évoque et implique le pouvoir d'achat. La nourriture pourrait être disponible sur le marché alors que la population n'en possède pas de moyens financiers. Ainsi, l'accès à l'aliment implique ces éléments importants : l'accès physiques aux disponibilités alimentaires qui suppose une organisation des systèmes de commercialisation et de distribution ; et l'accès économique qui suppose la possession par un individu des moyens économiques, notamment le revenu monétaire nécessaire à l'achat des denrées.

Le troisième élément c'est la stabilité des approvisionnements. Ceci implique la fréquence régulière dans l'espace et dans le temps de la disponibilité alimentaire.

Au regard des principales caractéristiques de l'insécurité alimentaire et même de sa définition, la population congolaise, en dépit de la croissance économique mitigée décrite par les institutions de décision, est loin de répondre aux critères de sécurité alimentaire effective. En effet, la qualité et la quantité de ses mets autorise une telle déclaration. En outre, le nombre de repas consommé au quotidien révèle à suffisance le niveau de vie d'un peuple sans planification alimentaire et sans souci réel de la qualité d'aliments, le pouvoir d'achat étant limité.

¹¹ *Ibidem*.

Du même avis, et même encore plus acerbe, le rapport national du Ministère du Plan sur l'analyse participative de la pauvreté insiste à la fois sur la quantité et sur la qualité des aliments consommés. Il note : « la quantité des aliments consommés n'est pas suffisante. Aussi le nombre de repas consommé par jour est majoritairement inférieur à l'unité ».¹²

Depuis 2002, l'emploi en RDC est régi par la Loi Cadre n°015/2002 portant sur le nouveau code du travail qui se propose de sauvegarder les emplois existants et assurer la fluidité du marché du travail. Le Ministère de l'emploi, du travail et de la prévoyance sociale ainsi que les organismes nationaux spécialisés interviennent directement dans les relations de travail, la gestion socio-économique de l'emploi et la formation des travailleurs. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), l'Institut National de Préparation Professionnelle (INPP) et l'Office National de l'Emploi (ONEM) sont aussi des acteurs du secteur de l'emploi en République Démocratique du Congo.

Si l'accès aux soins de santé demeure un problème entier, il est en de même du chômage, de l'insécurité alimentaire, du problème de logement et de l'habitat. Ces problèmes n'ont jamais été posés avec pleine volonté et ferme assurance.

Notons que si dans les milieux ruraux le logement se pose avec moins d'acuité, il demeure tout entier dans les milieux urbains. En effet, la qualité du logement, la promiscuité dans l'habitation, la garantie locative,... sont des écueils réels que rencontre la population.

En cette matière, la politique gouvernementale a avoué son incapacité réelle de protéger la population contre les intempéries en le logeant dans des conditions décentes et rassurantes.

Rappelons que c'est depuis 2005 que le Gouvernement de la République Démocratique du Congo avait décidé de construire 4100 logements sociaux dans différentes villes de la RDC. Les avis des adjudications furent lancés et plusieurs entreprises privées furent sélectionnées afin de construire ces logements sociaux. Le Gouvernement de

¹² Ligue Congolaise de la Lutte contre la Corruption, Communiqué n°236 du 16 Avril 2010.

la RDC débloqua 10 740 815 \$US, soit 25% du montant total du marché pour la construction de 504 maisons pour la première phase.¹³

Le Gouvernement de la RDC débloqua aussi 2 599 761\$ US pour des travaux de drainage et voirie dont 5 entreprises privées bénéficieront. Le comble est de constater que dans plusieurs villes de la RDC, ces constructions n'ont jamais vu le jour et le Gouvernement congolais, tolérant ou complice, n'a jamais entamé des poursuites contre ces différentes entreprises de construction.

Partant de ces observations, l'on peut s'apercevoir que la croissance économique ne s'est pas faite accompagnée des retombées réelles et pratiques sur l'amélioration des conditions de logement et d'habitation en RDC. Ce constant reste le même pour le développement économique.

L'analyse de l'impact de la croissance économique sur le développement économique en RDC au cours de la période 2001-2010 est entamée au cours de cette étude à partir du revenu par habitant et l'indice du développement humain. Il s'agit plus concrètement de mesurer l'impact qu'a eu la croissance économique sur l'amélioration du revenu réel par habitant et l'IDH interne. Le gouvernement congolais projetait atteindre 5% du taux de croissance de son PIB/habitant au cours de la période 2005-2009.

Le taux de croissance moyen du PIB réel/Hab. du Congolais au cours de la période 2002-2010 est de 5.8% et que le congolais a vécu, en moyenne, avec 90.6% par an. En d'autres termes, il a bénéficié en moyenne journalière de 0.17\$ US. En plus, le taux de croissance moyen du PIB réel par tête se chiffre à 2.7% au cours de la période sous analyse. Les résultats présentés dans le tableau ci-dessus indiquent sûrement une décroissance de l'économie congolaise.

En vue de synthétiser ces différents secteurs qui nous ont permis d'analyser l'impact de la croissance sur le développement social, il est intéressant de recourir à un indicateur plus synthétique qui regroupe les différents paramètres sociaux, à savoir : l'IDH.

¹³ *Ibidem*.

Indiquons d'entrée de jeu que le Rapport mondial sur le développement humain (RMDH) publié en 2010 fait état de plusieurs ajustements mineurs dans la nouvelle méthodologie de calcul des indicateurs de l'IDH. A la différence des rapports antérieurs, le rapport sur le développement humain 2010 présente les valeurs et les classements de l'IDH pour l'année en cours. Les données sur l'espérance de vie à la naissance et le nombre moyen d'années de scolarité attendues sont d'actualité.

En tenant compte de la nouvelle méthodologie, la RDC est toujours classée dans la catégorie des pays à faible développement humain. La valeur de son IDH s'établit à 0,239 en 2010 et demeure inférieure aux moyennes de 0,389 et de 0,393 respectivement pour l'Afrique Subsaharienne et les pays à faible développement humain. Avec ce niveau, la RDC est classée 168^{ème} sur 169 pays, juste devant le Zimbabwe et dernier pays en 2012 sur le 186^{ème} classés.

CONCLUSION

Au terme de notre réflexion, il sied de rappeler qu'il était question d'analyser et d'établir un parallélisme entre deux variables notamment : la pauvreté et la croissance économique avec comme champs d'application la République Démocratique du Congo pour une période allant de 2002 à 2012.

Nous avons indiqué qu'en RDC, la croissance économique ne s'est pas fait accompagner des résultats escomptés et susceptibles de transformer qualitativement voire quantitativement les conditions de vie socioéconomiques de la population congolaise ; bref de susciter un élan de développement. Ce qui porte désormais à croire que la croissance économique conserve son caractère quantitatif et n'évolue pas toujours de pair avec le développement social et économique. C'est pourquoi, selon Simon et Jean-Paul, « la croissance n'assure pas toujours le développement ».

De ce qui précède, il nous revient de confirmer que le développement est donc une notion moins quantifiable que la croissance économique. Parler de développement, c'est se poser des questions responsables et conscientes

sur ce que l'on fait des richesses produites grâce à la croissance : la santé de la population s'accroît-elle, par exemple (ce qui permettra à long terme d'avoir une main d'œuvre plus productive, ce qui contribuera à renforcer la croissance) ?

Ainsi, nous conseillerons aux autorités gouvernementales de cibler les secteurs susceptibles d'influer sur le changement socioéconomique de la population. Au clair, le cadrage macroéconomique à lui seul ne suffit pas à relancer une économie longtemps plongée dans le gouffre des récessions. Le paiement des salaires décents et la création d'emplois publics sont les deux leviers indispensables au décollage. Parce que l'augmentation du revenu accroîtra la consommation interne, et de ce fait, créera un effet d'entraînement au niveau de la production, car le nœud du blocage, en RDC, réside en cela : faible production expliquée par une faible consommation.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ASSELIN L. M et DAUPHIN A., « Mesure de la pauvreté : un cadre conceptuel », Centre Canadien d'Etude et Coopération Internationale, Québec, octobre 2000.
- Coalition Nationale RAPDA-RDC, Rapport d'état des lieux de la République Démocratique du Congo sur le droit à l'alimentation, 2010.
- HOURIEZ J.M. et LEGRIS B., « L'approche monétaire de la pauvreté : méthodologie et résultat », Economie et Statistiques 308-309 et 310, (8/9/10) INSEE, France, 1997
- KANUNA K., « L'analyse de la situation de la sécurité alimentaire dans la commune de Kisenso : Bilan et perspectives », Mémoire de Fin d'études, Facultés Catholiques de Kinshasa, 2008-2009.
- Ligue Congolaise de la Lutte contre la Corruption, Communiqué n°236 du 16 Avril 2010.
- Ministère du Plan, UNICEF, INSS, Rapport final sur les conditions des femmes et des enfants, Rapport MICS, Kinshasa, Mars 2011.

- RAVALLION M., *Poverty Comparison*, Harwood Academics Publishers, 1994.
- RDC, *Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté*, Kinshasa, Juin 2006.
- SEN A., « Commodities and Capability », Amsterdam : North Holland , 1985
in Annual World Bank, Conference on Development Economics , 1995.